

CASTRES - GIRONDE

Le relais des Graves



N°
95

Février 2018

www.castres-gironde.fr

Quand vous recevrez ce numéro 95 du journal d'informations municipales, le printemps sonnera à votre porte. Après un hiver sans soleil, il est attendu tant par la nature que par nous-mêmes.

A la lecture des pages intérieures, vous remarquerez très vite que la commune de Castres n'est pas endormie et que de nouvelles activités commerciales et associatives animent notre village.

Vous l'avez sans doute appris par les informations nationales, nous sommes depuis le 1er mars et dans le cadre de révision du plan VIGIPIRATE en alerte renforcée risque attentat. Ne banalisez pas cette recommandation de surveillance, qui doit être de la responsabilité de tous, lors de chaque rassemblement de personnes et en particulier autour et à l'intérieur de l'école municipale « Lions de Guyenne ». Parents d'élèves, tenez compte des mesures annoncées, redoublez de vigilance, respectez les conditions de stationnement autorisé et les modalités d'accès à l'école.

Les Elus travaillent en ce moment à l'élaboration du budget primitif. A la baisse régulière de la dotation de l'Etat est venue s'ajouter l'exonération pour partie de la taxe d'habitation figée sur la valeur de 2017. Vraisemblablement, dans ce brouillard fiscal, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition.

Au sein de notre communauté de communes de Montesquieu nous allons retravailler une forme de « dotation de solidarité » et en définir ses critères pour aider financièrement les communes les plus pauvres, dont nous sommes. De même, deux grands futurs chantiers dans le domaine social sont à l'étude : la refonte du Plan Local de l'Habitat sur notre territoire et le regroupement des Centres Communaux d'Action Sociale, afin qu'ils apportent à terme les mêmes services à nos populations fragilisées.

Enfin, vous n'avez pas oublié que cet été nous accueillons pour leur vingtième anniversaire les Scènes Buissonnières et d'ores et déjà nous sollicitons les bénévoles chevronnés mais aussi tous les autres...ne restez pas cachés... !!

Toujours à votre service et à votre écoute,

Daniel CONSTANT
Maire
Vice-Président de la CdC Montesquieu



Vie municipale

Edito	p 2
Conseils municipaux	p 3
Vie communale	p 4

Jeunesse

ALSH « La Ballade »	p 9
Bibliothèque	p 10
Ecole « Les Lions de Guyenne »	p 10

Environnement

LGV	p 11
Brûlage des déchets	p 12
L'ambroisie	p 12

Les associations

APECC	p 14
La Détente	p 14
The girly team	p 15
Anciens combattants	p 15
Gym volontaire	p 16
Castres Cyclo Club	p 16
Tennis	p 17

Le carnet

Calendrier ramassage déchets	p 17
Agenda	p 18
Etat civil	p 19
Permanences	p 19
Numéros utiles	p 19

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi : 9 h - 12 h / 15 h 30 - 18 h
Mardi : 15 h 30 - 18 h (permanence tél matin)
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 15 h 30 - 19 h
Jeudi : 9 h - 12 h (permanence tél après midi)
Vendredi : 9 h - 12 h / 15 h 30 - 17 h

Bibliothèque

Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h 30 - 19 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h

La Poste

Du mardi au vendredi :
9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30
Samedi : 9 h / 12 h

Trésorerie

Lundi, mardi, jeudi :
9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

Gendarmerie

Du lundi au samedi :
8 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
Dimanche : 9 h - 12 h / 15 h - 18 h

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune et sur demande auprès des services de la mairie.

Séance du 9 octobre 2017

<i>Acquisitions</i>		Demande de subvention pour acquisition de matériel informatique pour l'école Conseil départemental : 3 500 € Autofinancement : 13 888 €
Ordinateurs	8 940 €	
Vidéoprojecteurs et autres matériels	5 550 €	
Total HT	14 490 €	
Total TTC	17 388 €	

Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire : 688,50 € dont 350 € pour le cross pour l'association ELA

Chemin du moulin : Accord de principe pour interdire l'accès du chemin de moulin aux véhicules motorisés.

Séance du 20 novembre 2017

Régime indemnitaire 2017 du personnel communal : Changement du mode de versement pour 2017

- Un versement de 50 % du régime indemnitaire versé en novembre 2017 sans retenue sauf pour maladie
- Un versement de 50 % du régime indemnitaire versé en mars 2018 soumis à retenue pour maladie et à retenue selon les critères définis dans les délibérations instituant l'I.A.T (Indemnité d'Administration et de Technicité) et la P.F.R (Prime de Fonction et de Résultats).

Enveloppe des primes :

Cette année l'enveloppe prévue pour le règlement de cette prime s'élève à 16 503,00 € pour la première moitié (50 %) à verser en novembre 2017. Elle sera répartie entre le personnel titulaire et non titulaire, à temps complet ou non complet.

Séance du 20 décembre 2017

Modification de la compensation des travaux supplémentaires accomplis à l'occasion des consultations électorales : Compte-tenu des coûts engendrés par les consultations électorales et l'indemnisation très faible par l'Etat, M. le Maire propose, alors que les travaux supplémentaires effectués par les employés du service administratif étaient jusque-là rémunérés en I.H.T.S, de compenser différemment ces temps de travail du dimanche en repos compensateur, à savoir une heure travaillée le dimanche donnera deux heures de récupération.

Rénovation de la salle des fêtes :

Adoption du projet et lancement de la procédure

Choix du maître d'œuvre : SARL d'architecture Gauthier-Lacoste

Approbation de l'estimation prévisionnelle des travaux (200 000 € HT) et du forfait provisoire de rémunération du maître d'œuvre (8,5% du montant prévisionnel des travaux HT, soit 17 000 €).

Vie Communale

Vendredi 12 janvier 2018

Présentation des vœux de la
Municipalité aux habitants de notre
commune lors
de la traditionnelle Galette Républicaine.



Mardi 19 décembre 2017, passage du bus numérique dans notre commune pour dispenser informations et formations gratuites pour nos séniors. Devant le succès de l'opération, le bus numérique reviendra le 26 mars 2018. Possibilité de se renseigner et de s'inscrire à la Mairie.



Dimanche 28 janvier
Repas des Aînés
organisé
par la Municipalité



Inscription sur les listes électorales

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2019, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2018**.

Toutefois, certaines situations intervenues depuis le 1^{er} janvier peuvent permettre une inscription après le 31 décembre :

- jeunes atteignant 18 ans jusqu'à la veille du 1^{er} tour de l'élection,
 - notamment en cas de déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, acquisition de la nationalité d'un pays de l'Union européenne.

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans,

PActe Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des *PACS* ne se fait plus auprès du *tribunal d'instance*, mais auprès de l'officier d'état civil en mairie (loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle). Vous pouvez également faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs auprès d'un notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence commune, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité

- habiter en France,
- être ressortissant d'un pays de l'Union européenne,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pour s'inscrire en mairie, vous munir des documents suivants :

- Formulaire Cerfa n°12669*01 : demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français
- Formulaire Cerfa n°12670*01 de demande d'inscription pour les élections municipales à l'usage des citoyens non français de l'Union Européenne
- Formulaire Cerfa n°12671*01 de demande d'inscription pour les élections européennes à l'usage des citoyens non français de l'Union Européenne
- Pièce d'identité récente (passeport, carte d'identité ou titre de séjour)
- Justificatif de domicile



(Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).



Connaissez vous le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale de CASTRES-GIRONDE vous propose ses services en Mairie dans les domaines suivants :

- Nous pouvons vous conseiller, vous guider dans vos démarches administratives et sociales quel que soit votre âge.
- Nous assurons le portage des repas à domicile pour personnes âgées selon vos besoins.
- Nous vous proposons un service d'aide à domicile par un personnel qualifié et attentif.

Et enfin, nous adhérons à la Banque Alimentaire de la Gironde qui grâce à nos bénévoles permettent aux plus démunis de recevoir chaque semaine un colis alimentaire.



Pour finir ce petit aperçu de notre rôle social au sein de la municipalité voici quelques chiffres :

9 740 kg de denrées alimentaires distribuées par an pour une quinzaine de famille.

Une dizaine de personnes sont livrées à domicile chaque jour en repas chaud par les employés municipaux (1 688 repas en 2017).

Si vous désirez rejoindre notre action de solidarité en tant que bénévole n'hésitez pas à nous contacter au secrétariat du CCAS :

Isabelle GORONFLOT - 05 56 67 47 84

A BIENTOT

TRAVAUX



Taille des tilleuls de la Place Larmarque



Reprise de la signalisation horizontale sur toutes les voies de la commune.



Nouveau parking
au lotissement Pédésclaux



Peinture des huisseries et des volets du presbytère





L'ancien four a repris du service.
Votre boulanger ,
M. Durosier, vous propose du pain cuit au feu de bois



Un nouveau restaurant dans notre village...

Depuis le 16 janvier 2018, Madame OBEIN vous accueille à la Maison de La Presse

Le 7 Passe à Table

7, place de la mairie - 33640 Castres Gironde
09 83 29 61 69
le7passeatable@gmail.com

Suivez nous 



Cours INFORMATIQUE à domicile

Pour une bonne compréhension de son PC,

Pour une maîtrise des emails,

Pour une bonne gestion de ses fichiers, photos,...

Pour une bonne pratique de sa tablette, son téléphone, son ampli, sa télévision...

Nous vous proposons des cours individualisés adaptés, à votre domicile,

1ère Heure 70€ (soit 35€ après déduction ou crédit d'impôts) dégressif - forfaits

Contactez **ALINE**
07.69.76.42.26

SAS DFAD - Agréée Services à la Personne - 2016/SAP/821265618
05.56.67.29.32- 3 Rue du Petit Bout du Banc 33640 CASTRES-GIRONDE

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins



SAS BRDF
3, Rue du Petit Bout du Banc
33640 CASTRES-GIRONDE
05.56.67.29.32 - 06.51.92.61.89
contact@brdf.fr



RCS BX 801.043.365

A destination des professionnels, réfection et câblage de baie informatique, dépannage réseau,
Optimisation des ressources réseaux, ADSL, Fibre Optique, 4G...
Mise en place de solution ERP Dolibarr,
Formations bureautique,

Une proposition dans le monde du numérique...

Vie Communale

dietplus  **Cindy Nardi Millac**
Coach **dietplus**

Port. : **06 15 89 20 86**
Mail : castresgironde@dietplus.fr
Facebook : **dietplus Castres Gironde**

5 place de la mairie
33640 Castres-Gironde

dietplus.fr


Cyril CARRINI
Atelier de Pâtisserie

Gagnant du MEILLEUR PATISSIER 2015

Facebook : Cyril le meilleur pâtissier M6
Blog : Dans les coulisses de ma pâtisserie

mail : cyrilcarrini@yahoo.fr Tél : 06 83 83 03 00

Vanessa vous propose ses plats de morue maison et sa morue salée, le jeudi matin sur la place de Castres-Gironde

06 62 82 76 62



 **L'AUTHENTIQUE**
KEBAB & BURGER



MENU

SANDWICH - KEBAB / KEFTA / AMÉRICAIN
ASSIETTES - KEBAB / KEFTA / AMÉRICAIN OU MIXTE
PANINI 3 FROMAGES OU NUTELLA / HAMBURGER

DESSERTS

BAKLAVA & DIFFÉRENTES SORTES DE GÂTEAUX / PÂTISSERIES FAIT MAISON CHAQUE SEMAINE

05.56.67.17.98

De nouveaux artisans, services et commerçants dans notre commune

 de **l'Inter ALEX Terre**

Tout travaux intérieur :
peinture, parquet, cuisine, salle de bain...
Parc et Jardin :
entretien, taille de haie, terrasse, clôture...

Alexandre Bardet
06 65 49 30 87

 **B.E.R Entreprise**
Travaux d'aménagement habitat

S'engage à : 

Revêtements sols & murs
Isolation éco-naturelle
Menuiserie intérieure
Pose de menuiserie
Peinture int. / ext.
Ventilation
Plâtrerie

 **NUANCES UNIKALO**
partenaire de peintre

Partenaire agréé NUANCES UNIKALO

Présentation de l'attestation d'assurance RC pro décennale avant le début des travaux.

DEVIS GRATUIT RÉALISÉ LE JOUR DU RENDEZ-VOUS.

Siège social:
2 ruelle Gérard Menguin 33640 Castres-Gironde
www.ber-entreprise.fr / ber-renovation@outlook.fr
05 56 32 49 21 / 06 61 82 62 53

 **Hillion charpente**
couverture
hillion benjamin

0619959715

zinguerie
extension bois
terrasses bois
bardage

benjaminhillion@hotmail.fr



LA BALLADE

Des vacances d'hiver dynamiques, sportives et culinaires...

Les 3/6 ANS

Le temps n'était pas de la partie...

Mais peu importe !!! Les enfants sont allés à HAPPY PARC, au bowling, au cinéma... Ils ont pâtissé des crêpes, des gaufres, ont participé à des grands jeux... tout était prévu pour qu'ils restent au chaud...

Les 6/11 ANS

Les plus grands sont allés à la patinoire, au bowling, au cinéma.

Ils ont eu l'honneur de participer à un atelier pâtisserie mené de mains de maître par Cyril CARINNI, le gagnant 2015 de l'émission « le meilleur pâtissier ».

Thème : les cookies sous toutes les formes et à tous les parfums

Pendant que les uns passaient entre les gouttes pour aller au city se défouler, les autres plus frileux participaient aux ateliers créatifs ou à des jeux intérieurs.



Du côté du CHILL ADO\$... 12 / 15 ans

Ils ont également profité de la venue du meilleur pâtissier 2015 sur une autre séance : thème, les cupcakes.

Ils l'attendaient, ils l'avaient demandée, la sortie « ESCAPE GAME ». Cette sortie leur a permis de jouer les agents secrets, de résoudre des énigmes en cherchant des indices ... Leurs neurones ont chauffé !!!

Ils sont allés à la patinoire, au cinéma, au MacDo en soirée...

Ils étaient présents, mardi soir à la patinoire, pour soutenir LES BOXERS DE BORDEAUX, lors de leur dernier match de la saison régulière.

Beau spectacle, score 7/1 pour les boxers...



Restaurant municipal

Depuis septembre 2017, la société Aquitaine de restauration assure la préparation des repas avec Xavier CHAMPALOU, le cuisinier. Plus de 200 repas sont ainsi préparés sur place en privilégiant les produits frais, les circuits courts et le bio : 4 produits bio par semaine.

Jeunesse

Bibliothèque

Après les traditionnelles rencontres autour du thème de Noël, les animations en ce début d'année se sont succédé à la bibliothèque. Une exposition sur « Les mots de la gourmandise » accompagnée d'un gâteau et de friandises géantes ont été le décor de nombreux rendez-vous. Le gâteau symbolisant l'anniversaire de l'ouverture de la bibliothèque il y a un an le 18 janvier. Lors du mercredi-lire les enfants ont d'ailleurs « soufflé la bougie » après avoir bricolé des petits carnets en forme de poires ou de pommes et dégusté de « vrais » gâteaux.

A ces rencontres lectures, moment incontournable de la vie de la bibliothèque depuis de très nombreuses années, nous avons dorénavant le plaisir d'accueillir une fois par mois les assistantes maternelles avec les bébés et de temps en temps la crèche. Ces rencontres connaissant un vif succès, nous sommes obligés de refuser du monde.

Pour la première fois, nous avons participé à la nuit de la lecture. Moment de convivialité autour d'une galette où quatre courageux ont parlé du livre de leur vie devant une dizaine de personnes, du premier manuel scolaire qui nous apprend à lire, en passant par Maupassant, Saint-Exupéry, Frison Roche et Roger Boussinot.

Le mois de janvier a été aussi le départ de la 10^{ème} édition de Lire et Elire, où nous avons fait une nouvelle fois le plein des 40 participants. Malheureusement, nous avons dû refuser des inscriptions.

Le thème du mois de février étant le carnaval, c'est donc déguisés que les enfants se sont rendus à l'heure du conte. Après avoir fabriqué des pantins d'Arlequin, ils se sont régalés de crêpes.

Le 7 mars pour mercredi-lire à 15 h 30 et le 8 mars à 10 h 30 pour la lecture des bébés-nounous nous explorerons le thème des émotions, viendra ensuite en avril « Le printemps ».

Les ressources numériques offertes par le Conseil Régional aux abonnés adultes des bibliothèques de Gironde viennent de s'enrichir d'un nouveau site : Tout apprendre.com. C'est une offre de formation complète (plus de 2600 cours). Du Cp au Bac Pro, des formations très diverses (du code de la route en passant par la formation aux premiers secours, le multimédia et le développement personnel) ainsi que des remises à niveau pour adulte. Une manière plus ludique de réviser ou d'apprendre.

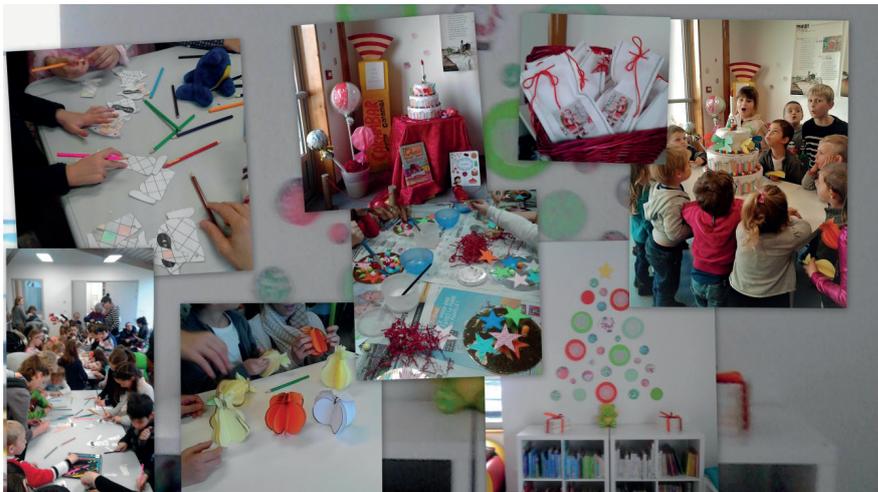
Nous rappelons à tous nos lecteurs que la durée de prêt est de un mois renouvelable une fois sauf pour les livres réservés par un autre lecteur et les nouveautés.

De retour des vacances de Noël, il y avait 923 livres en retard de retour. Heureusement que nous pouvons envoyer des mails de rappel sinon nous aurions dû faire 320 lettres....Perte de temps, d'argent. Pensez-y. L'an passé, nous avons fait plus de 28000 prêts et retours de livres.

Si vous avez des difficultés à rapporter les livres ou si vous voulez faire part de demandes n'hésitez pas à nous envoyer un mail, nous essayerons de vous satisfaire au mieux.

bibliotheque.castres@free.fr

Pensez à aller sur le site de la mairie pour connaître l'agenda et les nouveautés.



 **Groupe scolaire
Lions de Guyenne**

Les inscriptions à l'école Les Lions de Guyenne de Castres-Gironde se font depuis **le lundi 26 février** au secrétariat de la mairie avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile, dossier de préinscription (en télé-

chargement sur le site de la commune).

Pour les élèves du primaire, vous pouvez contacter l'école par mail (E.castres-gironde@ac-bordeaux.fr), afin de convenir d'un rendez-vous avec Mme Morin, directrice, après être passé en mairie. Il conviendra d'apporter lors de ce rendez-vous : l'attestation d'inscription délivrée par la mairie, un certificat médical délivré par le médecin attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires, un certificat de radiation.

Pour les nouveaux élèves de maternelle, une réunion d'information et visite de l'école est programmée le samedi 9 juin ou 23 juin à 10 h, en présence des parents et des enfants (inscription en mairie).

Renseignements :
au 05.56.67.47.84

ou mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

LGV : La Grande Vigilance continue...



Au dernier trimestre 2016, nous vous informions : L'association LGVEA (Landes Graves Viticulture Environnement en Arruan) avec la Communauté de Commune de Montesquieu et 12 autres organisations du Lot et Garonne (dont une communauté de Communes), de Haute Garonne et du Tarn et Garonne ont déposé trois recours (2 auprès des tribunaux administratifs de Bordeaux et de Toulouse pour les aménagements au sud de Bordeaux et au Nord de Toulouse et un troisième auprès du Conseil d'Etat pour les Lignes Nouvelles).

Ces recours demandent, entre autre, à la justice d'annuler ces déclarations d'utilité publique pour les raisons suivantes :

- Le bilan socio-économique du projet est très contestable.
- Le manque dans le dossier de présentation de 15000 pages, de recette financière. Aucune n'est définie, et d'une rentabilité affichée qui ne peut justifier le caractère d'utilité publique.
- Minimisation de l'atteinte à l'environnement : Le projet va artificialiser au minimum 4500 hectares de terres.
- Une LGV Bordeaux-Dax ne se justifie pas : la jonction future avec l'Espagne n'est pas encore précisée entre Biriadou, Hendaye ou autre point de jonction avec l'Espagne.

De plus 5 autres recours par d'autres collectifs d'organisations ont été déposés.

A ce jour :

Dans le premier recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux, contre la DUP portant sur les Aménagements Ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB), ce dernier a rendu un jugement favorable à notre argumentaire fin juin 2017. Le gouvernement par le biais du ministère de l'environnement a fait appel à la décision et la cour d'appel de Bordeaux doit statuer prochainement.

De même le gouvernement et SNCF ont déposé leurs argumentaires, sous forme de mémoires pour le recours à propos des aménagements au nord de Toulouse (AFNT) et pour le recours auprès du conseil d'Etat pour les LGV lignes Saint Médard d'Eyrans/Saint Jory/ Dax.

Plusieurs rapports d'experts, la Cour des Comptes et une commission du Sénat prouvent qu'avec les aménagements et la modernisation des voies ferrées actuelles, nous arriverions, pour des coûts moindres, à des performances de temps de trajets inter-cités équivalents et à de véritables dessertes au quotidien pour l'arrière-pays entre les métropoles bordelaise et toulousaine.

La Communauté de Communes de Montesquieu a décidé à l'unanimité de poursuivre cet appel et ces recours. Son action juridique en défense dans le cadre de l'appel porté contre le jugement du Tribunal Administratif qui a annulé la Décision d'Utilité Publique des AFSB.

Dossier encore à suivre...

Sauvegardons nos abeilles
Luttons contre le frelon asiatique

Nos apiculteurs perchistes du GDSA 33 sont compétents dans la destruction des nids de frelons asiatiques.

Le perchiste de votre secteur
Contact : Erick Le Bervet - 06 78 18 32 34

Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de Gironde
www.gdsa.com - Association loi 1901



**Photo prise par M. Jeantet le 20 février à 18 h
Jardin du Prieuré de Castres - Gironde**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants*** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont associés **d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dibenzofuranes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
CONTRAVENTION
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER.

Article 137-13
du nouveau code pénal

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADÉME)

Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur :
www.ademe.fr
Guide « Le compostage et le paillage »



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

Autre astuce
la tonte mulching
elle permet de laisser
l'herbe finement
coupée sur place.

Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut.

Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir

d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.

Pourquoi lutter contre cette espèce ?

Impact sanitaire

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre.



Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

Impact économique

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

Impact environnemental

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

Les actions préventives

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile....
- Éviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.
- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.
- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.
- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.
- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.
- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<http://www.ambroisie.info/pages/detruire.htm>). Un apport en déchetterie ou le dépôt sur place sont également envisageables. L'incinération n'est autorisée que dans les départements ayant un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'Ambroisie. A ce jour, l'ancienne Aquitaine n'est pas concernée par un arrêté préfectoral.
- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.





Associations

Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde

L'année scolaire 2017/2018 animée par l'APECG a commencé le 19 novembre 2017 par le « Vide ta chambre ». Cette journée a permis aux parents de vider la maison et aux enfants de la remplir ! Le tout dans une ambiance conviviale avec possibilité de déguster des crêpes et gâteaux maison grâce à l'implication des parents cuistots. Merci encore !



Ce samedi 3 mars a eu lieu le Super Loto de l'Ecole de Castres Gironde. L'événement incontournable a fait salle comble. Les Castrais ont répondu présent malgré la concurrence des communes voisines. Et ils ont fait le bon choix ! L'ambiance était au rendez-vous et de nombreux lots ont fait des heureux. Une attention particulière a été apportée aux petits participants. Chacun est reparti avec un petit cadeau et un grand sourire aux lèvres.

L'équipe de l'association des parents d'élèves (APECG) remercie les généreux donateurs et les parents aidants, sans lesquels ce succès fou n'aurait pas été possible.

Le prochain rendez-vous à ne pas manquer c'est la kermesse de l'école le vendredi 22 juin prochain. Les enfants auront le plaisir de présenter leur spectacle de fin d'année.

L'association des parents d'élèves organisera un stand de restauration en parallèle des jeux habituels organisés par les enseignants.

A très bientôt.

L'équipe

APECG

Personnes à contacter pour l'APECG (Association des Parents d'Elèves de Castres Gironde) : Présidente Clara GOUZY 06 63 63 90 47

Trésorière Estelle FAURE 06 20 82 65 43



La Détente

Après une pause pour les vacances d'été LA DETENTE a repris ses activités.

Le dimanche 8 octobre, matinée récréative au Pôle Culturel de Martillac où les adhérents ont assisté à une comédie musicale : « Sous le soleil de Marseille », présentée par l'école du spectacle.

Cette jeune troupe nous a émerveillés et enchantés par son talent pour notre plus grand plaisir.

Pour leur repas de fin d'année, les adhérents se sont retrouvés le 14 décembre autour d'un succulent repas au restaurant « Les Ailes » à Léognan.

Le 11 janvier, les adhérents ont répondu présents au club voisin d'Arbanats qui nous avait convié pour fêter la nouvelle année. Nous avons passé une très bonne journée autour d'un très bon repas concocté par un jeune traiteur et animé par un trio de musiciens et chanteurs qui a su mettre l'ambiance et nous faire danser.



The Girly Team



Associations

EQUIPAGE 78



Le Trophee Roses des Sables est un Rallye 100% **féminin, sportif, solidaire et humanitaire** qui se déroulera sur les pistes du **Maroc** en Octobre 2018.

Une Castraise, Céline LARGE et une Pessacaise, Sophie ABRATE participent à cet événement sportif et solidaire. Née à Talence, Céline est assistante dans un bureau d'études et mère d'un petit garçon de 6 ans. Sophie, née à Auch est ingénieur Chef de Projet dans la même entreprise et maman de deux enfants de 6 et 10 ans.

« Nous avons décidé de participer à cette aventure pour plusieurs raisons : action, partage, solidarité et persévérance : quelques-unes des qualités attribuées au rallye exclusivement féminin du Trophee des Roses des Sables. » De leur union est née une association, The Girly Team 33 pour être totalement transparentes dans l'organisation de leurs futurs événements et par rapport à leurs futurs partenaires.

<http://trophee-roses-des-sables.com>

Créé en **2000** à l'initiative de Jean Jacques et Géraldine Rey, le Trophee Roses des Sables est issu de la pure tradition des **Rallyes Raid Africains**. C'est une **course d'orientation**, il n'y a pas de notion de vitesse, le but est de rallier l'étape du jour exclusivement à l'aide d'un road book et d'une boussole en respectant les différents contrôles de passage (CP). C'est une **compétition internationale** à forte dimension humaine qui contribue à plusieurs **actions solidaires**.



Chaque équipage doit amener avec lui 10 kg de denrées alimentaires non périssables à destination de la **Croix Rouge Française**. Chaque équipage achemine également au moins 50 kg de matériel pour l'association "**Enfants du Désert**", il s'agit de matériel scolaire, de matériel d'hygiène ou encore de jouets et de vêtements. Le Trophee Roses des Sables soutient également l'association "**Cancer du sein, parlons-en !**", chaque année 1€ par km parcouru est reversé à l'association, soit environ 6000 € par an.

Pourquoi ?.... et pourquoi pas !

Vivre une expérience unique, partager des émotions fortes, faire preuve de solidarité envers les enfants du désert et entre les Roses sur les pistes, mener à terme un projet de grande envergure.

Et... réservées de nature, nous attendons de cette aventure une ouverture aux autres, une affirmation de soi et une confiance en soi.

Le Girly Team organisera un vide grenier **le dimanche 8 avril dans la Salle des Fêtes** de Castres- Gironde.

ANCIENS COMBATTANTS

photos de Jean-Paul Puisné

Célébration du 11 novembre





Associations

GYM VOLONTAIRE PERCE-NEIGE

Dimanche 6 Mai à Hostens

L'association GV Perce Neige vous propose de passer une journée sportive et détente à Hostens dimanche 6 mai. Pour les adhérents de l'association, toutes les activités sont accessibles et gratuites. Pour les accompagnants (enfants et adultes) et les extérieurs, une participation de 2 euros pour la matinée sera demandée à l'inscription.

Pour tous, **l'inscription est obligatoire**, merci de votre compréhension.

Pour toute question ou inscription merci d'écrire à l'adresse suivante patricia_recordon@yahoo.fr ou d'appeler au 06 14 78 09 61 (Paty) ou 06 74 49 20 80 (Stéphanie)

Programme de la journée

Activités adultes 9h-11h Marche Nordique avec Dany Bonnaud

10h-12h Groupe balade vélo libre

(gratuit, vélo non fourni, pas d'inscription)

10h-11h Gymnastique volontaire ou Zumba

11h-12h Gymnastique volontaire ou Zumba

11h-12h Initiation au Hatha Yoga avec Fabienne Fabrikezis

Activités enfants (à partir de 6 ans)

9h-12h jeux avec Louise

12h15-14h pique nique partagé

A partir de 14h après-midi libre



CASTRES CYCLO CLUB



En 2018, le Castres Cyclo club compte 55 adhérents avec une très forte proportion de pratiquants du VTT. Deux manifestations ont déjà eu lieu sur notre commune. Le 28 janvier, s'est déroulé le Cyclo cross des Graves dans le cadre du Château Ferrande regroupant 153 participants, dernière épreuve de la saison dans cette discipline suivie de la remise des trophées départementaux en présence de M. Constant, Maire, de M. Maintenat, représentant le Château Ferrande et des dirigeants de l'UFOLEP.

Deuxième manifestation : notre traditionnelle LGV du 11 février a accueilli 226 vététistes sur des circuits de 55, 35 et 20 km. Un travail important avait été fourni cet hiver par nos équipes pour offrir aux participants de nouveaux « singles », techniques à souhait, à la satisfaction de tous. Un grand merci à tous les propriétaires, aux municipalités, aux associations de chasse avec qui nous avons travaillé en bonne intelligence et un grand mépris pour ceux qui enlèvent nos balisages à la veille de l'épreuve.

« Détruire pour se distinguer confirme la bêtise ».

Nos prochains rendez-vous :

- Samedi 17 mars : La « Pierre Beugeard », épreuve de cyclotourisme
- Samedi 19 mai : Le grand Prix de la Municipalité ,course cycliste UFOLEP sur le circuit de Roqueton à Castres- Gironde
- Dimanche 17 juin : Les Boucles de l'Artolie, randonnée VTT à Capian

Associations



Agenda du tennis club :

MARS/AVRIL

- Raquettes FFT : compétition pour joueuses non classées...
- Plateau garçons et filles : rassemblement de jeunes joueurs et joueuses de 10 ans pour des rencontres amicales. Initiation à la compétition Stage Sport Vacances Pâques (10/14 ans)

MAI

Tournois Jeunes : Garçons et Filles de 12 à 18 ans : Les joueurs du sud du département s'affrontent par catégorie d'âge au cours de matchs homologués F.F.T.

Coups de Guyenne : 5 équipes engagées dans des matchs qui les opposeront à des clubs du département de la Gironde.

JUIN

Fête du tennis le Samedi 10 Juin (Portes ouvertes à tous : animations familles, enfants et parents)

Fête de l'école de tennis

Tournois TMC Hommes et Femmes.

Fête du Club

Vous souhaitez jouer au tennis ?

Contactez nous :

Tennis Club Castres Saint Selve - Tél : 06 81 08 82 48

Mail : 13330450@ff.fr / Site Web : www.tennis-castres-saintselve.com



Agenda

Planning déchets 2018 CASTRES-GIRONDE

ordures ménagères sortir le sac la veille
sacs jaunes dépôt la veille ou soir
inscription déchets verts 0 806 020 002
inscription encombrants 806 020 002

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 J	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 S	10 L	10 J
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 S	24 L	24 J
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 S	31 S	31 M	31 J	31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 V	31 J

inscription pour le ramassage :

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com
dechets.verts.montesquieu@groupenicollin.com

encombrants et déchets verts
inscription avant la veille 16 h

sacs jaunes le mardi pour l'impose des Domaines du Fonda/L'enclos des Vignes/ chemin des Paluis de Garonne/ impose des Domaines



Samedi 17 mars

Randonnée cyclotourisme « La Pierre Beauguard » -
Castres Cyclo Club - 12H30 - 18 h

Lundi 19 mars

Cérémonie commémorative
Monument aux Morts - 17 h

Vendredi 23 Mars

ZUMBA
Gym Volontaire - Salle des fêtes 19H45 - 20H45

Mercredi 4 avril

Lectures, bricolage, goûter « Le printemps »
Salle d'animation Bibliothèque - 15 h 30

Jeudi 5 avril

Lectures bébés-Nounous (sur inscriptions)
Salle d'animation Bibliothèque - 10 h 30

Vendredi 06 avril

ZUMBA
Gym Volontaire - Salle des fêtes 19H45 - 20H45

Dimanche 08 avril

« Vide ta chambre »
The Girly Team 33 - Salle des Fêtes - à partir de 9h

Marche nordique - Gym Volontaire 10 h - 12 h

Mercredi 25 avril

Bricolage autour d'un livre de la sélection Lire et Elire « Minute Papillon »
Salle d'animation Bibliothèque - 15 h 30

Du mercredi 25 avril au 12 mai

Exposition « L'aventure des écritures »
Bibliothèque

Samedi 28 avril

Fête du printemps
Salle des Fêtes - Place Lamarque

Mercredi 02 mai

Lectures, bricolage, goûter « Lettres »
Salle d'animation Bibliothèque - 15 h 30

Jeudi 03 mai

Lectures bébés-Nounous (sur inscriptions)
Salle d'animation Bibliothèque - 10 h 30

Vendredi 04 mai

En collaboration avec la Bibliothèque de Saint-Selve - Spectacle Lire et Elire (sur inscriptions)
Salle de Motricité à Saint Selve - 18 h 30

Dimanche 6 mai

Journée Sportive et Détente
Gym Volontaire - Hostens - à partir de 9 h

Mardi 8 mai

Cérémonie commémorative « 73^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 »
Monument aux Morts

Vendredi 18 mai

ZUMBA
Gym Volontaire - Salle des fêtes 19H45 - 20H45

Du samedi 19 au lundi 21 mai

Fête de la Pentecôte : Fête Foraine, « Grand prix de la Municipalité » Course Cycliste, Ball trap

Samedi 02 juin 2018

Fête de la musique

Vendredi 08 juin

Repas de la Gym Volontaire - Salle des Fêtes

Samedi 16 et dimanche 17 juin

« Journées du Patrimoine de Pays et des moulins »
Visites Eglise St Martin
Association de Restauration et Sauvegarde de l'Eglise Saint Martin - Place Henri de Coste

Dimanche 17 juin

Marche nordique - Gym Volontaire 10 h - 12 h

Lundi 18 juin

Cérémonie commémorative « 78^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 »
Monument aux Morts - Presbytère

Vendredi 22 juin

Kermesse de l'école

28, 29, 30 juin, et 01 juillet

Scènes Buissonnières

Vendredi 13 juillet 2018

Fête Nationale



Numéros utiles

Mairie - Secrétariat tél : 05 56 67 02 10
fax : 05 56 67 08 29
mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Bibliothèque tél : 09 67 75 14 01
bibliotheque.castres@free.fr

Ecole « Les Lions de Guyenne »
tél : 05 56 67 39 92
E.castres-gironde@ac-bordeaux.fr

Maison de la petite enfance
tél : 05 56 67 27 42

ALSH «La Ballade» tél : 05 56 67 40 00
/ 06 37 79 26 28
alshcastresgironde@orange.fr

Médecins
M. DUBOIS tél : 05 56 67 54 23
Mme De WARREN tél : 05 56 67 30 18
M. BOUCHET tél : 05 56 32 34 43

Médecin neuro- psychiatre
M. BAYONNE tél : 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes
Mme DIBY / Mme SALACROUP /
Mme MEDEVILLE tél : 05 56 67 10 63

Pharmacien
M. BOUTHORS Anthony tél : 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathes
M. GONTHIER
Mme PROUS tél : 05 56 67 29 86
Mme TEYSSIER tél : 06 99 52 89 24

Orthophoniste
Mme LATASTE tél : 05 56 32 84 16
Mme LIA tél : 06 63 34 71 10

Infirmiers
Mme FETIVEAU / Mr GALIBERT
tél : 06 16 39 04 09
idel.castres@hotmail.com

Sophrologue
M. TRISKEL tél : 06 51 42 98 29

**Ambulancier / Pompes Funèbres /
Funérarium**
M. ESPAIGNET tél 05 56 67 17 17

Urgences
Police secours 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence européen 112
Accueil sans abri 115
Allo enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116 000
Centre anti poison tél : 05 56 96 40 80
Gendarmerie Castres Gironde tél : 05 56 67 70 90

Etat civil

Naissance
CAUHAPE Timoté 19 octobre
ZIMMER Axel Anthony 13 février

Mariage
LOCHU Olivier et FERNANDEZ Lucie 24 février

Décès
KUCIC Anthon 25 octobre
DUPUY Marie veuve MARROT 08 novembre
POIRAUD Giselle veuve ROUSSEAU 12 novembre
DEGRAVE Julienne épouse AUBARBIER 19 décembre
BARDE Georgette veuve VEYSSET 03 janvier
VIGNACQ Lucette veuve PUDAL 11 février
BORTHABURU Roger 12 février

Permanences

Conciliateur de justice
Anne PRADOS, conciliateur de justice assure des permanences à La Brède les 2ème et 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 09 81 04 01 99 ou auprès du secrétariat de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

Assistante sociale (MDSI Léognan)
Permanence à Castres les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois sur rendez-vous au 05 57 96 02 60

Architecte conseil CAUE
Anne VAN DER ELST, permanence à La Brède sur rendez-vous auprès de la mairie de La Brède au 05 57 97 18 58

Permanences d'accès au droit
Info; Droits : le premier mercredi du mois de 14h à 16h à Beautiran, le 3ème vendredi de chaque mois de 14h à 16h à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 45 25 21
www.infofolio.com

CIBC 33 (bilan de compétences, VAE) : point relais conseil à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan une fois/mois sur rendez-vous au 05 57 54 25 00
www.aquitaine-cap-metiers.fr

Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) une fois/mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan sur rendez-vous au 05 56 51 17 17

Médiation familiale
La médiation familiale est désormais assurée par « Familles en Gironde ». Aucune permanence n'est organisée sur le secteur.
L'accueil des usagers se fait exclusivement sur Bordeaux et sur RV – contact 05 56 51 17 17

Numéro 95
Responsable de la publication : Daniel Constant
Réalisation : Commission « informations »
Imprimeur : Create'Com – Dépôt de presse : n°111/90
Photo : « Les sportifs de la LGV » J.Brun



SCÈNES BUISSONNIÈRES **DU JEUDI 28 JUIN AU DIMANCHE 1^{ER} JUILLET 2018** **A CASTRES-GIRONDE**

Pour cette **20^{ème} édition**, Les Scènes Buissonnières font une nouvelle pause dans la très accueillante commune de **Castres-Gironde**.

Le Festival **SCÈNES BUISSONNIÈRES** est inscrit à la **Programmation 2018 des Scènes d'été en Gironde** et bénéficiera d'une meilleure visibilité sur le département. Il accueillera près de 40 groupes d'amateurs et de professionnels, soit plus de 50 spectacles, **TOUS GRATUITS !**



Scènes Buissonnières 2017

Photo La Cyclope's Team

Les spectacles professionnels au programme et d'autres surprises ! ...

“ Le Balbizar ” par **Le Chat perplexé** dans le cadre du COTEAC

le jeudi 28 juin

“ La Jungle ” par la **Cie Betty Blues**

“ Le loup dans tous ses états ” par la **Cie Au Fond de L'eau**

“ Ma vie de grenier ” par la **Cie Carnage**

“OPUS 3” par la **Compagnie Barber Shop Quartet** un spectacle vocal hilarant pour petits et grands.

La restauration et les rafraichissements seront assurés toute la durée du festival par **les associations et les bénévoles de Castres-Gironde**

Hélène Braneyre,

Présidente de **SCÈNES BUISSONNIÈRES**

*Pour faire partie des bénévoles de l'édition 2018, tel : 05 56 67 02 10
Première réunion avec les bénévoles , mercredi 28 mars à 19 h
au presbytère*